

# Année 1945

## Retour à la République et premier vote des femmes

Au fur et à mesure de la libération du territoire, les autorités de la France Combattante assurent le retour à la République. Il s'agit de faire disparaître l'État français du régime de Vichy et de lui substituer l'État républicain de la France Combattante. Les organes issus de la Résistance intérieure et des représentants de l'État républicain sont mis en place pour assurer la direction du pays durant la phase de transition. En effet, cette organisation des pouvoirs ne peut être que

provisoire car le but de la libération du territoire, affirmé depuis le début, est de redonner la parole au peuple. Il doit décider lui-même de la manière dont la France doit être gouvernée. La décision se fait dans un nouveau contexte démocratique : les femmes votent pour la première fois<sup>1</sup>. L'union de la France Combattante et cette confiance dans le processus démocratique et républicain expliquent que la France n'a pas été touchée par la guerre civile qui éclate ailleurs en Europe libérée.



Musée de la Résistance Nationale, Champigny

Pour la première fois, les femmes ont une carte d'électrice.

La décision a été prise officiellement le 24 mars 1944, lors de l'assemblée consultative provisoire, avec un amendement adopté par 51 voix contre 16. A Paris comme ailleurs, les femmes se pressent dans les bureaux de vote, un an plus tard pour les élections municipales d'avril-mai 1945.

Aux Sables d'Olonne, la liste d'Union patriotique républicaine et antifasciste l'emporte au deuxième tour. Lors de la première réunion du Conseil, Odette Roux accepte le rôle de maire. Elle est alors la première femme maire d'une ville de sous-préfecture.



Fonds Odette et Alfred Roux. Archives municipales des Sables d'Olonne

Carte postale éditée pendant son mandat  
(mai 1945-octobre 1947)

<sup>1</sup> Le droit de vote sera également accordé aux militaires qui en étaient jusque-là privés.